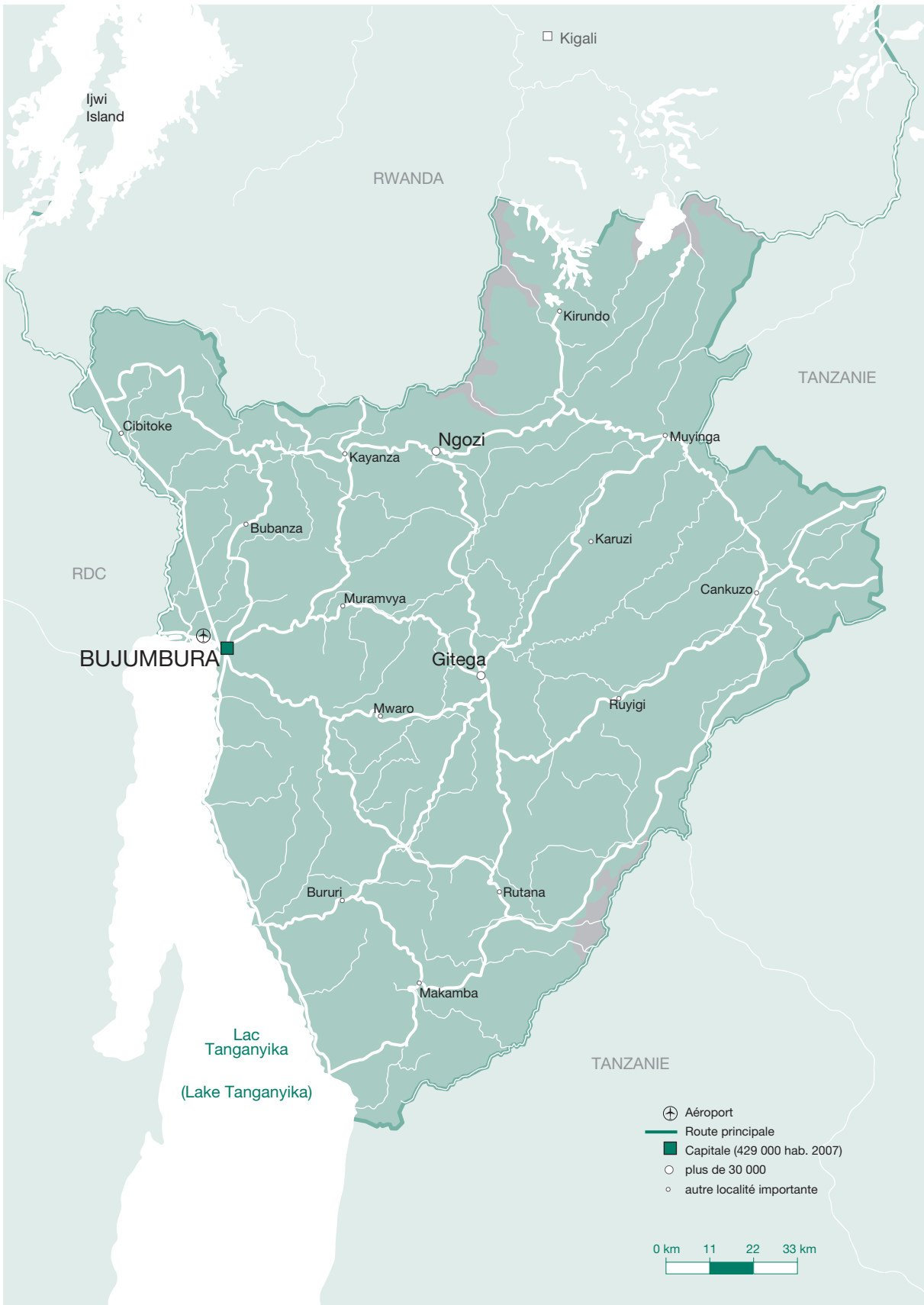


Burundi
2011





Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

Burundi

Vue d'ensemble

La croissance s'est établie à 3.9 % en 2010, restant inférieure, comme les années précédentes, à l'objectif fixé par les pouvoirs publics, qui était de 4.5 % pour 2010. Ce résultat s'explique par la situation politique incertaine, qui découle elle-même d'une série d'élections dans un environnement politique fractionné, ainsi que par de mauvaises conditions climatiques. La croissance devrait atteindre 4.5 % en 2011 et 5.2 % en 2012, si les choses s'améliorent sur ces deux fronts.

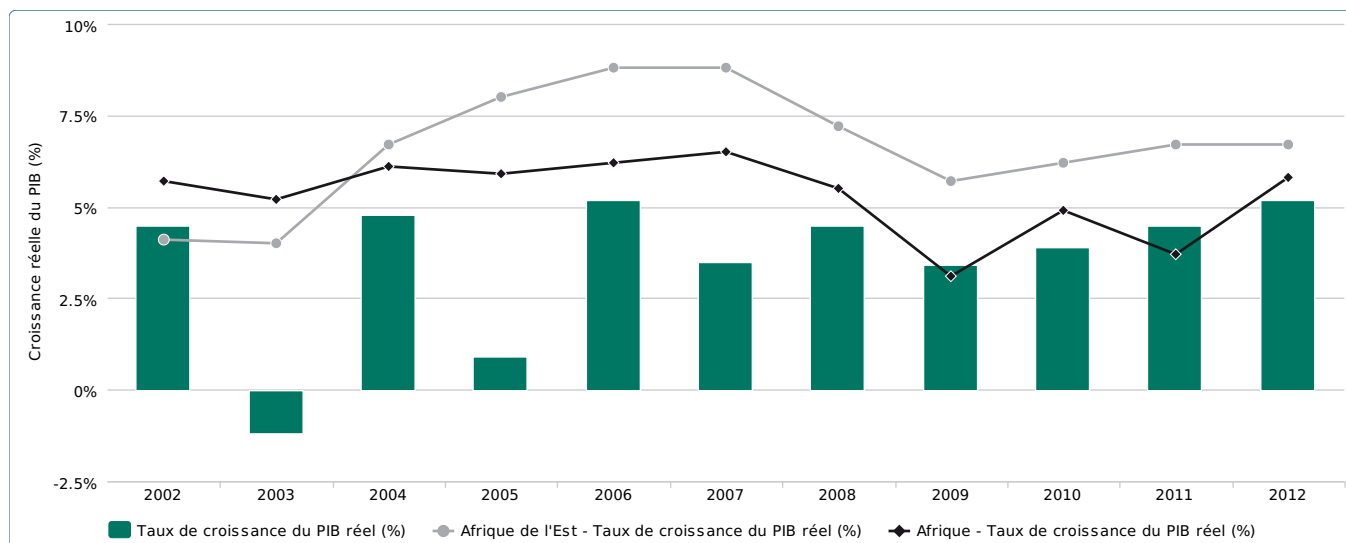
La politique budgétaire est la même qu'en 2009, avec des niveaux de recettes et de dépenses similaires. L'investissement public a augmenté de 10 %, grâce à l'expansion des infrastructures sociales. Conjuguées à une légère baisse des dons, ces dépenses publiques plus élevées ont creusé le déficit global, qui est passé de 2 % du PIB en 2009 à 3.2 % en 2010. Les fortes hausses des crédits à l'État ont fait gonfler la masse monétaire. Les tensions qui en ont résulté sur les prix intérieurs ont été compensées par la hausse de la production de denrées alimentaires et par une baisse des prix de ces produits. Au total, l'inflation intérieure s'est élevée à 7.1 %, contre 10.7 % en 2009. Au fil des ans, le déficit commercial chronique du pays a été en partie absorbé par les transferts courants, qui se présentent en général sous la forme de flux d'aide. Étant donnée l'ampleur de ces transferts en 2010, le déficit de la balance courante a diminué malgré un net creusement du déficit commercial.

Les transferts d'aide au profit du Burundi pourraient reculer sur les deux prochaines années, à cause de la crise économique qui touche les partenaires traditionnels et en raison d'une gouvernance médiocre. Cette baisse éroderait la capacité de l'État à fournir des services de base. La stabilité financière à long terme du Burundi passe par de nouvelles sources de financement, de préférence intérieures, ainsi que par l'allocation et l'utilisation plus efficaces des ressources.

Le Burundi ne parviendra pas à une croissance forte et soutenue s'il ne stabilise pas son environnement politique, tout en renforçant un secteur privé embryonnaire et en développant ses ressources humaines. Pour relever les niveaux d'investissements et les flux d'aide, le pays devra remédier à l'insécurité qui a suivi les élections de 2010. Afin de renforcer le secteur privé, le deuxième vice-président du Burundi s'attache à améliorer le climat des affaires. Cependant, le secteur privé ne prospérera pas si des mesures supplémentaires ne sont pas mises en œuvre pour moderniser une agriculture en déclin, qui assure la subsistance de la grande majorité des Burundais. Les efforts d'extension des infrastructures éducatives et sanitaires contribueront à résoudre le problème de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

L'instauration de relations économiques avec des nouveaux partenaires offre des opportunités inédites, qui aideront le Burundi à diversifier ses marchés et ses sources d'aide. La Chine est le principal partenaire émergent. Elle bénéficie du soutien diplomatique du Burundi, mais rien n'indique que cette coopération soit motivée par les intérêts commerciaux chinois. Le Burundi continue de dépendre de ses partenaires traditionnels, qui financent une grande partie de son budget. Il ne semble donc pas y avoir de concurrence entre ses partenaires. Les besoins du pays sont si considérables que des partenariats supplémentaires seront les bienvenus.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (E)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411704>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	3.4	3.9	4.5	5.2
Inflation IPC	10.7	7.1	8.3	6.9
Balance budgétaire % PIB	-2	-3.2	-4.5	-3.9
Balance courante % PIB	-15.5	-9.4	-7.9	-11.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414060>

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2010
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	48.6	43.9
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	-	-
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	0.9	0.7
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	6.9	7.1
dont hydrocarbure	-	-
Electricité, gaz et eau	3.6	4
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	5.1	5.7
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	4.5	4.9
dont hôtels et restaurants	-	-
Transports, entreposages et communications	4.7	5.6
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	3.2	3.2
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	22.5	24.9
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	0	0
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415029>

La croissance du Burundi devrait représenter 3.9 % du PIB du pays en 2010, soit un taux légèrement inférieur aux 3.4 % de 2009, mais nettement en-deçà de l'objectif de 6.6 % adopté dans la Stratégie de réduction de la pauvreté pour 2007-09 et de l'objectif moyen de 4.5 % pour 2010 énoncé dans le Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). En effet, contrairement à la plupart des pays qui sortent d'un conflit, le Burundi n'a pas vu sa croissance décoller depuis la fin de la guerre civile en 2003. Plusieurs facteurs expliquent cette situation.

L'année 2010 a été marquée par l'incertitude politique, en raison de l'organisation de quatre élections sans grand vainqueur. Les résultats des scrutins locaux organisés en mai 2010 ont en effet été contestés par une grande partie de l'opposition, qui a refusé de participer à la suite du processus électoral. Cette situation a engendré de l'instabilité. La présidentielle a eu lieu en juin et les législatives (Assemblée nationale et Sénat) se sont tenues en juillet dans un climat de tension qui a sapé l'activité économique.

Les élections ont pesé sur l'économie par trois biais. Premièrement, l'incertitude entourant le processus électoral, surtout après le retrait de l'opposition, a entravé l'activité. De nombreux investisseurs ont reporté leurs projets, comme en témoigne le repli du secteur bancaire. Au 30 septembre 2010, le volume moyen des crédits décaissés avait diminué de 40 % par rapport au 30 septembre 2009. Le recouvrement fiscal a aussi été plus faible que d'habitude. La prestation de serment d'un nouveau gouvernement, fin août, a toutefois clarifié la situation, et l'activité économique est repartie. Deuxièmement, les élections ont eu lieu dans un climat de tension politique et de nombreuses personnes se sont détournées des secteurs productifs, au profit du militantisme politique. Les institutions publiques ont été particulièrement touchées par ce phénomène, et il n'est pas étonnant que la production de l'administration ait chuté de 60 % en 2010. Troisièmement, les élections ayant été en partie financées sur les recettes publiques, elles ont absorbé d'importantes ressources qui auraient pu être utilisées dans les secteurs productifs.

La croissance du secteur primaire a été multipliée par plus de deux, passant de 1.8 % en 2009 à 4.6 % en 2010. Ce taux relativement élevé a eu un impact fort sur la croissance. L'agriculture constitue le socle de l'économie burundaise, avec une contribution de 44 % au PIB. Cette performance est principalement imputable à l'expansion des cultures de rapport, dominées par le café. Les exportations de café ont augmenté en volume, à 23 000 tonnes en 2010, contre 16 000 tonnes en 2009, grâce à une météorologie favorable et à de profondes réformes de cette filière, notamment des améliorations qualitatives. Les exportations de thé, la deuxième culture d'exportation du pays, se sont stabilisées à environ 6 000 tonnes.

Le temps peu clément au cours de la première saison agricole a entraîné un tassement de la production de denrées alimentaires, surtout dans le nord du pays. Néanmoins, cette production a été plus substantielle durant la seconde saison agricole, comme l'illustre la baisse des prix de ces produits entre mai et juillet 2010. La croissance globale de cette branche s'est établie à 1.5 %. À cause du faible niveau technologique de l'agriculture, l'économie du Burundi reste fortement tributaire des éléments naturels, en particulier des pluies.

Dans l'ensemble, les performances du secteur secondaire sont comparables à celles de 2009, malgré un léger repli de la croissance, de 5 % à 4 %. L'expansion de la production industrielle s'est accélérée, passant de 1 % à 4 %, grâce au secteur agroalimentaire, qui a affiché +4 % en 2010, après -0.8 % en 2009. Dans l'artisanat, le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), les mines et l'énergie, la croissance a été positive mais plus modeste qu'en 2009. Ce sont l'agroalimentaire et le BTP qui ont le plus progressé (+5 %). Bien que vive, la croissance du BTP a été la plus faible enregistrée par cette branche depuis 2003. L'incertitude politique liée aux élections a poussé de nombreux opérateurs à suspendre leurs projets.

Les services ont moins progressé alors que les années précédentes ils tiraient la croissance, grâce aux investissements dans les télécommunications, et en premier lieu dans la téléphonie mobile. En 2010, la croissance du secteur tertiaire a été divisée par deux par rapport à sa moyenne des cinq dernières années. Là encore, les investisseurs traditionnels sont restés en retrait, attendant que l'environnement politique s'améliore.

Du côté de la demande, la formation brute de capital a augmenté de près de 10 %, après avoir atteint un niveau élevé à 25 % du PIB en 2009. Cette performance doit beaucoup à la poursuite des investissements dans l'infrastructure publique. L'accélération des investissements dans les secteurs de l'éducation et de la santé, probablement en raison des élections de 2010, explique en grande partie cet accroissement. La formation brute de capital par le secteur privé est en hausse de 8 %, après un niveau bas, à 4.8 % du PIB, en 2009. La consommation totale a bondi de 4.7 %, principalement grâce à la consommation privée. C'est la plus importante contribution à la croissance du PIB. Malgré l'essor des exportations de café, la contribution globale du commerce extérieur à la croissance du PIB a toutefois été négative (-4.5 %), à cause de la persistance d'un déficit commercial substantiel.

La faible intégration du Burundi dans l'économie mondiale a limité leurs répercussions, mais les crises économique et financière internationales ont affecté indirectement l'économie du pays en 2010. Des retards dans les décaissements de l'aide, en raison de la crise dans les pays donateurs, ont empêché l'État

burundais de mener à bien ses projets de dépenses et d'investissement. De plus, l'effondrement des taux d'intérêt en Europe a eu un effet dévastateur sur les ressources de la Banque centrale. Les intérêts créditeurs sur les dépôts de cette institution sont tombés de 23 milliards de francs burundais (BIF) en 2009 à seulement 13 milliards BIF en 2010, ce qui a dégradé le bilan global de la Banque centrale et réduit ses transferts à l'État central.

La croissance devrait ressortir à 4.5 % du PIB en 2011 et à 5.2 % en 2012. Ces prévisions, réalisées avant les élections par le ministère de la Planification et de la reconstruction et par le ministère des Finances dans le cadre de l'élaboration du CDMT 2011-13, se fondaient sur plusieurs hypothèses. La première, déjà compromise, portait sur des élections transparentes et calmes. La seconde postulait que le pays mette à profit la reprise mondiale pour accroître ses exportations. La troisième tablait sur une inflation assez lente, en raison de tensions inflationnistes internationales moins importantes. La quatrième misait sur des réformes rigoureuses, pour stimuler les exportations de café, améliorer la gestion des ressources en eau et permettre le développement de l'agriculture irriguée, étoffer l'investissement public tout en le rendant plus performant, et améliorer l'efficacité budgétaire. La cinquième prévoyait l'augmentation progressive des importations pour appuyer la reconstruction. La sixième, enfin, tenait compte de la poursuite d'une aide au développement sous forme de dons et de prêts concessionnels.

Les principaux risques s'avèrent politique, météorologique et extérieur. Le risque politique diminuera si les tensions post-électorales s'apaisent, ce qui déboucherait sur un environnement politique plus pacifique, lequel encouragerait l'investissement intérieur et étranger. Par ailleurs, le risque météorologique continuera d'amputer les performances économiques du Burundi, car ce pays reste trop tributaire de l'agriculture pluviale. Enfin, il existe un risque extérieur important : les décaissements au titre de l'aide pourraient diminuer, tout particulièrement si la reprise économique manque de vigueur en Occident.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Formation brute de capital	13.8	25	9.6	17.3	7.2	3.3	6.2	2.9
Publique	10.9	20.2	10	19	7	2.7	5.5	2.3
Privée	2.9	4.8	8	10	8	0.5	0.7	0.6
Consommation finale	103.5	108.9	4.7	-1	6.1	5.1	-1.1	6.3
Publique	18.4	25.3	2.9	5.8	6	0.6	1.2	1.3
Privée	85.1	83.6	5.2	-2.7	6.1	4.5	-2.4	5
Secteur externe	-17.2	-33.9	-	-	-	-4.5	-0.6	-4
Exportations	6.1	10	-0.6	10.9	0	-0.1	1	0
Importations	-23.3	-43.9	8.5	3	7.5	-4.4	-1.6	-4
Taux de croissance du PIB réel	-	-	-	-	-	3.9	4.5	5.2

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415998>

Politiques macroéconomiques

L'apaisement des tensions politiques post-électorales permettrait de consolider les réformes macroéconomiques durant les deux prochaines années. La politique budgétaire s'appuiera sur le CDMT et la politique monétaire continuera de promouvoir la stabilité des prix. Enfin, le commerce extérieur s'attachera à accroître les exportations.

Politique budgétaire

En 2010, les recettes comme les dépenses ont été comparables à celles de 2009. Les recettes ont représenté 30.5 % du PIB (31 % en 2009), et les dépenses ont légèrement augmenté, à 33.7 % du PIB (33 % en 2009). En fait, le niveau des recettes et des dépenses en 2010 a reflété une tendance décroissante, qui s'est amorcée en 2008, par rapport aux chiffres élevés de 2007. Alors que les ressources intérieures affichent une hausse modeste (17.2 % du PIB en 2007 et 18.5 % en 2010, les dons ont été réduits de moitié (leur part dans le PIB est tombée de 20.4 % à 10.4 % sur la même période). L'impact négatif de la crise sur les donateurs traditionnels et l'incurie dans la gestion des ressources publiques, y compris de l'aide, sont deux des principaux facteurs qui expliquent la décreue des dons. Le déficit global s'est creusé, passant de 2 % du PIB en 2009 à 3.2 % en 2010.

Pour 2011 et 2012, le total des recettes n'a pas évolué significativement. Même si le recouvrement fiscal s'est amélioré à la suite des réformes introduites en 2010, la diminution des dons se poursuivra très probablement. Début 2011, en réaction à de graves détournements de fonds par de hauts fonctionnaires, certains donateurs ont retiré des ressources. De surcroît, plusieurs ont annoncé qu'ils allaient comprimer leur aide à cause de la crise internationale. Le Burundi devra donc réduire sa dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure en mobilisant davantage ses propres ressources et en les utilisant avec efficacité. En outre, l'aide extérieure est souvent décaissée en fin d'année, voire durant l'année suivante, ce qui compromet la mise en œuvre du budget et des projets de développement. C'est pourquoi, en 2010, le pays a réformé son administration fiscale en créant l'Office burundais des recettes (OBR). Cette institution autonome devrait se montrer plus performante que l'ancienne autorité fiscale qui relevait du ministère des Finances. À cette fin, l'OBR devra améliorer ses capacités techniques, définir des moyens de lutte contre la corruption et la fraude fiscale généralisée, et assujettir à l'impôt au moins une partie du vaste secteur informel du Burundi.

D'après les projections, les dépenses en 2011 devraient s'établir au même niveau qu'en 2010, mais augmenter légèrement en 2012 car l'État s'est engagé à relever la rémunération des fonctionnaires. Cependant, étant donné que le pays a recours au soutien des donateurs, ces projections dépendent du volume des entrées de fonds extérieurs. Si ces entrées fléchissent, comme le laissent penser les premières indications, les dépenses diminueront elles aussi. La préparation du budget 2011, par exemple, a été retardée de plusieurs mois parce que de nombreux donateurs ne pouvaient pas s'engager à maintenir leur aide au Burundi dans les mêmes proportions qu'auparavant.

Le Burundi a franchi une étape importante en janvier 2009, lorsqu'il a atteint le point d'achèvement de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTÉ). Il a ainsi pu bénéficier d'un allègement de dette de 833 millions de dollars (USD), soit la majeure partie de sa dette extérieure. Son endettement est aujourd'hui tenable. Les intérêts sur la dette extérieure n'ont représenté que 1.2 % de son PIB en 2010, et ce ratio devrait être ramené à 0.8 % en 2011 et à 0.7 % en 2012. Pour éviter d'accumuler à nouveau une dette excessive, le pays a décidé de n'accepter à l'avenir que des dons ou prêts fortement concessionnels et s'est interdit de s'endetter à court terme.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	24.3	39	36.2	31	30.5	29.1	30.8
Recettes fiscales	17.7	17.2	16.9	18.1	18.5	17.4	17.6
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-
Dons	4.2	20.4	17.2	11.2	10.4	10.1	11.5
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	25.6	38.5	35.5	33	33.7	33.7	34.7
Dépenses courantes	20.2	25.8	26.4	27	27.3	27	27.9
Sans les intérêts	17	23	24.4	25.3	26.1	26.2	27.2
Salaires	7.8	10.8	11.4	12	12.7	13.8	15
Biens et services	6.5	6.7	6.9	6.8	7	6.2	6.2
Intérêts	3.2	2.8	2	1.7	1.2	0.8	0.7
Dépenses en capital	5.6	12.7	9.2	6.1	6.4	6.6	6.8
Solde primaire	1.8	3.4	2.6	-0.3	-2	-3.7	-3.3
Solde global	-1.3	0.5	0.6	-2	-3.2	-4.5	-3.9

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416967>

Politique monétaire

Le Burundi est membre de l'union douanière de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), mais celle-ci n'ayant pas encore abouti à une union monétaire, le pays mène sa propre politique monétaire. Celle-ci vise à stabiliser les prix en maintenant une inflation inférieure à 10 %. Elle a toutefois du mal à y parvenir. Au cours des dix dernières années, le pays a affiché à cinq reprises une inflation à deux chiffres, notamment en 2008 et 2009. Pour 2010, l'inflation est ressortie à 7.1 %, plus que l'objectif de 5 % fixé par la CAE.

Pour garder l'inflation sous contrôle, la Banque centrale recourt à deux instruments : la maîtrise de la masse monétaire et la stabilisation du taux de change du franc burundais (BIF). Cependant, la masse monétaire progresse bien plus vite que l'économie. En 2008 et 2009, elle s'est accrue respectivement de 34 % et 20 %, et s'est accompagnée d'une inflation à 24.5 % et 10.5 %. En 2010, la masse monétaire a augmenté plus vite que le PIB. Les crédits à l'État ont fait un bond de 17.2 % en 2009, contre 10.2 % pour les crédits à l'économie, ce qui explique en partie ce gonflement de la masse monétaire. Ce surcroît de dette publique intérieure s'explique, dans une large mesure, par la différence entre le niveau de l'aide attendue et les montants effectivement reçus, ainsi que par les retards de décaissement de la part des donateurs. En 2009, l'appui budgétaire effectif n'a ainsi totalisé que 74 % du volume attendu, et les donateurs en avaient décaissé 97 % en décembre 2009 et en 2010.

La politique monétaire n'a donc pas réussi à maîtriser la croissance de la masse monétaire, qui constitue une source d'inflation considérable. En revanche, le taux de change s'est stabilisé à 1 230 BIF pour 1 USD. Cette stabilité est à porter au crédit des réformes de la politique de change engagées depuis des années ainsi qu'au niveau élevé des réserves en devises.

L'évolution des prix, en particulier des produits agricoles alimentaires, constitue un autre facteur déterminant de l'inflation. Les denrées alimentaires composent 51.9 % de l'indice des prix à la consommation (IPC), et l'agriculture pluviale produit la quasi-totalité des aliments consommés au Burundi. En conséquence, l'envolée de

l'inflation en 2008 résultait non seulement du volume de la masse monétaire, mais aussi du renchérissement des denrées alimentaires, dont les prix ont flambé de 32.7 % à la suite d'une sécheresse qui a comprimé la production. L'inflation à un seul chiffre enregistrée pour 2010 peut d'ailleurs être attribuée à un lent reflux des prix sur le marché intérieur. L'indice des prix alimentaires a diminué entre mai et juillet 2010, sous l'effet de bonnes récoltes lors de la deuxième campagne agricole. Entre juillet 2009 et juillet 2010, l'inflation des denrées alimentaires s'est établie à 7.3 %, contre 13 % pour l'inflation hors produits alimentaires. L'inflation sous-jacente a progressé de 20 %, tirée par l'augmentation des prix des logements et de la consommation énergétique des ménages.

Il ne semble pas que les taux d'intérêt constituent une courroie de transmission efficace de la politique monétaire, non seulement parce que l'État est un gros consommateur du crédit de la Banque centrale, mais aussi parce que le crédit est rationné et l'activité bancaire se trouve concentrée sur quelques agents économiques. Moins de 2 % des Burundais disposent d'un compte bancaire. En juillet 2010, le taux directeur s'établissait à 9.6 %, à peine moins que le taux de 10 % pratiqué en juillet 2009. Il semblerait que cette évolution n'ait produit aucun effet sur les taux d'intérêt des prêts et des dépôts, qui n'ont cessé de reculer au cours des cinq dernières années : le taux des prêts a ainsi perdu 22 % sur cette période, passant de 20.6 % en 2005 à 16.5 % en 2009, puis à 16 % en 2010. Le taux rémunérant les dépôts a décliné un peu plus rapidement, partant de 9.6 % en 2005 pour tomber à 7.6 % en 2009, puis à 7.1 % en 2010, soit un repli global de 26 %. Avec une inflation à 7.1 %, le taux des prêts réel est ressorti à 8.9 % en 2010. Cette érosion des taux d'intérêt est associée à une intensification de la concurrence dans le secteur bancaire, avec l'implantation récente de banques régionales. Le secteur bancaire burundais étant obsolète, l'entrée d'établissements plus efficaces pourrait encore faire baisser les taux des prêts à moyen terme, ce qui profiterait à toute l'économie.

La diminution des taux nominaux des prêts a eu peu d'impact sur les marchés du crédit, car les taux d'intérêt ne sont que faiblement corrélés à la demande. Le niveau modeste du crédit s'explique davantage par l'environnement d'affaires difficile, qui décourage l'investissement et comprime donc la demande de crédit. En 2011 et 2012, si les mesures structurelles mises en œuvre pour améliorer l'environnement d'affaires portent leurs fruits et si les taux d'intérêt baissent encore, le secteur privé pourra emprunter davantage. Toutefois, si les taux d'inflation sont conformes aux prévisions, les taux d'intérêt réels resteront positifs, même avec des taux nominaux qui continuent de décroître.

Position extérieure

Voilà des années que le Burundi affiche un déficit commercial chronique. Le café tient une place prépondérante dans les exportations, exposant l'économie aux variations des cours sur le marché international. Même lorsque les cours du café sont élevés, le Burundi n'en bénéficie guère, car il n'exporte que de faibles volumes : 16 000 tonnes en 2009 et 23 000 en 2010, considérée comme une bonne année. La balance commerciale, du coup, reste dominée par les importations. En 2010, les importations et les exportations ont contribué à 24.1 % et 4.7 % du PIB. Le ratio exportations/PIB est demeuré modeste au fil des ans, montrant que le Burundi n'a pas su générer une croissance tirée par les exportations, contrairement à d'autres pays africains.

En 2011 et 2012, les exportations et les importations devraient se maintenir à peu près au même niveau qu'en 2010. La balance commerciale n'évoluera pas beaucoup. Certes, le volume des exportations de café progresse sous l'effet des réformes en cours dans ce secteur, avec le doublement des prix payés aux producteurs en l'espace de deux ans et la privatisation de la transformation du café. Mais personne ne s'attend à ce que les cours internationaux se maintiennent à leur niveau de 2010. Le pays devra donc vendre davantage de café s'il veut conserver le même niveau de recettes à l'exportation. Une hypothèse improbable, dans la mesure où il faut trois à quatre ans pour qu'un jeune caféier arrive à maturité. À court terme, le pays pourrait créer de la valeur ajoutée par des investissements dans la production de cafés de spécialité, en apportant un meilleur soin à la transformation des grains avant qu'ils ne soient exportés. En effet, les cafés de spécialité se vendent à un prix supérieur à la moyenne. Le Burundi pourrait aussi s'intéresser davantage au thé, dont la part dans les recettes d'exportation augmente depuis quelques années.

Dans une certaine mesure, le déficit important de la balance commerciale et de la balance des services a été compensé par des transferts substantiels (27.5 % du PIB), ce qui a permis de ramener le déficit courant de 15.5 % du PIB en 2009 à 9.4 % en 2010. La composition du compte courant ne devrait guère changer en 2011-12. Le déficit courant devrait lui aussi rester stable. Il pourrait toutefois se creuser si les partenaires du Burundi venaient à revoir leur aide à la baisse. À court et moyen terme, le pays n'a guère les moyens d'augmenter ses exportations de manière significative. Si l'aide s'amenuise, il n'aura d'autre choix que d'alléger sa facture des importations afin de maintenir son déficit courant à un niveau supportable. La Banque centrale pourrait se servir de l'instrument du taux de change pour freiner les importations, mais, ce faisant, elle accentuerait les pressions à la hausse sur les prix.

Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

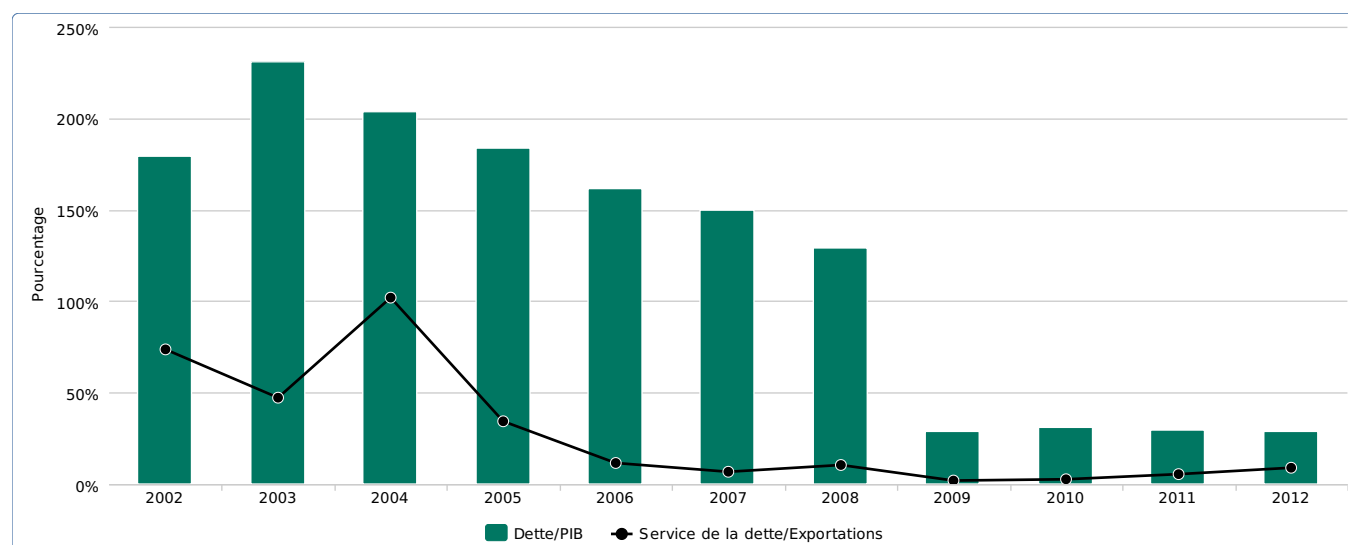
	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	-12	-24.7	-24.2	-15.6	-19.3	-15.9	-18.1
Exportations de biens (f.o.b.)	4.9	5.4	5.2	5.9	4.7	5.6	4.4
Importations de biens (f.o.b.)	16.9	30.1	29.4	21.6	24.1	21.5	22.5
Services	-4	-14.9	-16	-17.2	-17	-14.9	-13.8
Revenu des facteurs	-2.2	-0.6	-0.4	0.5	-0.5	-0.4	-0.5
Transferts courants	14.6	24.5	28.3	16.8	27.5	23.4	20.8
Solde des comptes courants	-3.5	-15.7	-12.3	-15.5	-9.4	-7.9	-11.7

Source : Données de la Banque centrale (BCEAO) et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p)

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417936>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932411704>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Le secteur privé est petit et fragile, en raison d'un climat d'affaires difficile, qui dissuade les investissements. Dans le dernier rapport *Doing Business* de la Banque mondiale le Burundi est classé 181^e sur 183 pays examinés en 2010, ce qui témoigne des obstacles au développement de son secteur privé. D'après la Chambre fédérale de commerce du Burundi (CFCB), il existe trois grands types d'obstacles.

On observe tout d'abord des obstacles financiers, en particulier un manque de prêts à moyen ou long terme. La banque commerciale est dominée par trois établissements dont les activités se limitent aux pôles urbains et aux grandes entreprises. Le pays n'a pas de place boursière. Avec moins de 2 % de sa population qui dispose d'un compte bancaire, le Burundi affiche l'un des plus bas niveaux de pénétration bancaire au monde. Le pays souffre aussi d'importants obstacles structurels, qui empêchent les banques de contribuer à sa croissance et à son développement à long terme. Parmi ces obstacles figurent la petite taille des banques et une allocation de prêts qui favorise les activités à court terme les plus lucratives, ce qui exclut du marché du crédit les secteurs économiques clés. Sur la période 2003-08, les deux tiers des prêts ont été alloués au commerce, 2 % à l'industrie et seulement 0.75 % à l'agriculture, laquelle est pourtant le premier secteur économique.

Les évolutions récentes devraient produire des améliorations dans le secteur financier. Premièrement, l'ouverture de l'économie aux banques étrangères va aviver la concurrence tout en permettant l'introduction de nouveaux produits et de nouvelles technologies. Ce processus a déjà commencé avec l'instauration récente de distributeurs bancaires et de services bancaires sur téléphone mobile ou par Internet. Deuxièmement, la Banque centrale a relevé le seuil de fonds propres obligatoires pour toutes les banques commerciales, afin d'atténuer la vulnérabilité de ces établissements. Le minimum a été progressivement porté de 300 millions BIF, il y a dix ans, à 10 milliards BIF le 31 décembre 2010. Par ailleurs, des discussions sont en cours pour constituer un fonds de garantie du crédit, qui aidera les investisseurs à mobiliser des moyens financiers à long terme. L'État et ses institutions devraient participer au financement de ce fonds, au côté du secteur privé.

Le deuxième obstacle au développement du secteur privé au Burundi tient à la fragilité du système judiciaire. Or, le secteur privé a besoin d'une justice prévisible et relativement rapide vers laquelle les investisseurs pourront se tourner en cas de différend commercial. Étant donné que le pays ne pourra pas compter sur ses tribunaux avant un certain temps, il a été décidé de réactiver le Centre burundais d'arbitrage et de conciliation (CBAC), une autorité spécialement conçue pour trancher les litiges commerciaux.

Le troisième grand obstacle concerne l'accès aux facteurs de production. Le Burundi souffre d'un manque chronique de main-d'œuvre qualifiée, et cette pénurie a été aggravée par le départ de nombreux professionnels formés qui, au cours des deux dernières décennies, ont quitté le pays en raison de son instabilité politique. De surcroît, la terre est très chère, et l'alimentation électrique et les transports sont, eux aussi, non seulement coûteux, mais également très peu fiables, ce qui renchérit la production. Il sera difficile de remédier à ces problèmes à court terme.

De nombreux Burundais ont été choqués d'apprendre que le climat d'affaires de leur pays était l'un des plus défavorables au monde, et cette prise de conscience a poussé l'État à agir. Le deuxième vice-président a ainsi constitué plusieurs groupes de travail et commissions, chargés de présenter des projets détaillés en vue d'améliorer cet environnement. Pendant les trois premiers mois de l'année, l'attention a été centrée sur trois des neuf indicateurs *Doing Business* : la création d'entreprise, le transfert de propriété et la protection des investisseurs. Les six autres indicateurs seront traités dans les prochains mois. En étroite collaboration avec la Société financière internationale (SFI), qui élabore ces indicateurs, les trois groupes de travail se sont employés activement à définir des stratégies qui permettront au Burundi d'améliorer visiblement, avant l'édition suivante du rapport *Doing Business*, son classement dans les différents domaines considérés.

L'Agence de promotion des investissements (API) a été établie en octobre 2009. Elle a pour mission d'examiner toutes les demandes d'investissement et de délivrer des agréments aux investisseurs locaux et étrangers. Il s'agissait de simplifier le processus d'analyse des investissements, car l'ancien système était peu performant et souffrait de lourdeurs administratives. Un an après sa création, cette nouvelle agence avait autorisé 60 projets d'investissement, qui représentaient un total de 203 milliards BIF. C'est un niveau d'activité sans précédent. Ces investissements sont principalement réalisés dans les industries alimentaires et dans les technologies de l'information et de la communication (TIC). D'après l'API, ils pourraient doubler en 2011-12 si les conditions économiques et politiques s'améliorent. Les secteurs les plus prometteurs sont la production d'énergie, les mines, le tourisme et l'agroalimentaire. La Chine et le Qatar font partie des investisseurs potentiels ayant manifesté leur intérêt pour les secteurs du tourisme, de la pêche, des mines et de l'agriculture industrielle.

Autres développements récents

Le gouvernement a engagé plusieurs réformes en vue d'améliorer l'efficacité de la fonction publique. Une étape importante a été le recensement des fonctionnaires. En outre, pour la première fois dans l'histoire du pays, le ministère de la Fonction publique et de la Sécurité sociale a acquis un logiciel de gestion des ressources humaines, dans le cadre d'un processus de modernisation. Le ministère met également en place un Office national des pensions et risques professionnels (ONPR), doté d'un capital initial de 2 milliards BIF. L'ONPR a pour principal objectif la refonte du système de pensions et de protection sociale du pays, qui remonte à l'ère coloniale. Le ministère prévoit également de renforcer les bureaux de la fonction publique dans les provinces, de façon à améliorer le service rendu aux usagers dans les régions mal desservies.

Le développement de l'agriculture est désormais intégré dans les priorités de développement du pays, aux côtés des secteurs sociaux. Il n'était que temps. Bien que 95 % des pauvres vivent en zone rurale et que l'agriculture contribue à hauteur de 44 % du PIB et de 95 % des recettes d'exportations, ce secteur a longtemps reçu les allocations budgétaires les plus faibles et les plus petits montants d'aide. En 2006, la part de l'agriculture dans les dépenses budgétaires exécutées ressortait à 1.5 %, mais elle est montée à 5.3 % en 2010. De surcroît, la part des secteurs productifs (essentiellement l'agriculture) dans les allocations de l'aide étrangère est passée de 6.9 % en 2007 à 11 % en 2009. Les allocations budgétaires à l'agriculture continueront de progresser, la cible étant fixée à 13 % en 2012. À l'heure où le pays stabilise son environnement politique, les ressources affectées aux usages non productifs, tels que les dépenses de sécurité, doivent être réorientées sur l'agriculture et les secteurs sociaux.

L'une des difficultés auxquelles est confronté le secteur agricole est la rareté de la surface cultivée, qui s'explique par la pression démographique. La parcelle moyenne cultivée par un ménage couvre moins d'un hectare, si bien que les agriculteurs se voient contraints de pratiquer des méthodes de production intensive. Même certains pans des terres marginales et zones protégées, telles que les parcs naturels, sont exploités pour des usages agricoles, avec des effets dévastateurs sur l'environnement. La terre est devenue si rare que les différends sur la propriété foncière engorgent le système judiciaire. On estime que ce type de litiges constitue jusqu'à 70 % des affaires dans les tribunaux de première instance.

La privatisation dans la filière du café a été l'une des grandes mesures visant à rationaliser la production et la commercialisation de cette culture, stratégique pour le pays. Les parties prenantes à ce secteur seront ainsi incitées à produire plus avec une meilleure qualité. Qui plus est, sous l'effet d'une intensification de la concurrence dans cette branche et de l'élimination de quelques intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs sur les marchés d'exportation, on anticipait une hausse des prix perçus par les producteurs et une convergence vers ceux observés ailleurs dans la région. Et de fait, grâce à ces réformes et au niveau élevé des cours internationaux en 2010, les prix à la production ont augmenté de 150 % entre 2008 et 2010. Toutefois, on ne sait pas encore si ces réformes ont poussé les cultivateurs à planter de nouveaux caféiers, ce qui augmenterait la production globale dans trois à quatre ans.

Partenaires économiques émergents

Aux yeux du gouvernement, les partenaires traditionnels sont les pays africains, les pays européens développés, ainsi que la Russie, la Roumanie et Chypre, les pays développés du continent américain et Cuba, plusieurs pays d'Asie (Japon, Chine, Inde, République démocratique de Corée) et du Moyen-Orient (Arabie saoudite, Koweït et Émirats arabes unis). De nouveaux partenariats sont envisagés ou établis avec certains pays sur tous les continents. Dans le cas d'une contribution déjà active, ces partenariats en sont aux premiers stades. Le Burundi projette notamment de se doter d'une représentation diplomatique en Iran et de renforcer sa coopération avec ce pays en se concentrant sur le secteur médical.

Le Burundi a encore peu de liens de coopération avec des pays tels que la Thaïlande (éducation et santé), Israël, l'Australie et la Nouvelle-Zélande (éducation), ainsi qu'avec le Qatar (services de transport aérien). Il a par ailleurs engagé des négociations avec les Émirats arabes unis en vue d'accueillir une partie de la société d'investissement Dubai World.

Avec ses principaux partenaires non traditionnels, le Burundi entretient des liens solides avec l'Inde et très solides avec la Chine depuis le début des années 60. Le Burundi a récemment ouvert une mission diplomatique à New Delhi afin d'intensifier la coopération dans quatre grands domaines. Sur le plan économique, Bujumbura a présenté à l'Inde un projet de construction d'un barrage sur la rivière Kaburantwa, et des études de faisabilité sont en cours. Dans le secteur de l'éducation, le Burundi envoie chaque année onze personnes en Inde pour une formation de courte durée. Dans le secteur médical, l'Inde a installé un équipement de télémédecine à l'hôpital Roi Khaled de Bujumbura. Enfin, l'Inde a créé un centre de développement des TIC à l'Université du Burundi.

Parmi les pays émergents, c'est avec la Chine que les liens de coopération sont les plus forts, dans la mesure où ils remontent à 1963. Ces liens se sont encore resserrés car la Chine devient un acteur économique et politique de plus en plus important. Cette relation est bénéfique à la Chine en termes de soutien diplomatique (le Burundi n'a pas de liens diplomatiques avec le Taipei chinois), tandis que le Burundi profite de l'aide chinoise. La présence chinoise ne semble pas motivée par des raisons telles que le commerce, l'investissement ou l'accès aux ressources naturelles.

L'aide chinoise revêt diverses formes. La Chine a notamment construit l'École normale supérieure, qui forme des professeurs de lycée, trois écoles primaires ainsi que l'hôpital de Mpanda, inauguré le 19 janvier 2011, établissement qui compte 100 lits et des installations à la pointe de la technique. Des négociations sont en cours pour la création d'une zone franche au Burundi. Deuxièmement, la Chine offre depuis longtemps des bourses d'études à des Burundais pour qu'ils suivent des études supérieures ou une formation de courte durée en Chine. Troisièmement, depuis 1987, elle envoie du matériel médical et maintient au Burundi une trentaine de médecins pour aider les hôpitaux des provinces de Muramvya, de Gitega et de Bujumbura. La Chine délègue aussi des ingénieurs agricoles qui contribuent au développement de l'agriculture. Quatrièmement, elle participe activement à des projets plus commerciaux, tels que la construction de routes et de bâtiments. Ainsi, une entreprise chinoise a remporté un appel d'offres international portant sur l'édification du nouvel immeuble qui accueillera le ministère des Finances. De plus, les investisseurs chinois se sont mis à prospecter le marché burundais, et certains ont créé des sociétés ou des joint-ventures avec des Burundais. À ce jour, ils ciblent le secteur des services, dont la distribution et la radio-télédiffusion (une chaîne de télévision numérique commerciale, StarTimes, a commencé d'émettre dans le pays).

Au Burundi, les partenaires émergents et les partenaires traditionnels privilégient des formes de coopération différentes. La Chine procure une aide en nature, qui est préférée lorsque l'aide financière risque d'être gaspillée ou de ne pas être utilisée conformément à l'objectif prévu. Les partenaires traditionnels ont, eux, renoncé depuis longtemps à ce type d'aide et se concentrent sur le soutien budgétaire et l'appui aux projets. Voilà plus de trois décennies que le Burundi n'a pas bénéficié d'un grand programme d'infrastructure financé par un pays occidental. La Chine a également une approche différente. Le langage qu'elle utilise contraste avec celui des partenaires traditionnels. Elle parle d'amitié, d'égalité, d'avantages mutuels ou de non-ingérence dans les affaires intérieures, qui sont des termes et des concepts bien perçus par les Burundais, et par les Africains en général. En revanche, le discours des partenaires traditionnels tourne autour de la conditionnalité. Qui plus est, alors que ces derniers ont tendance à considérer l'aide, le commerce et l'investissement séparément, la Chine associe ces trois domaines. On constate en outre qu'elle décaisse son aide plus rapidement. Ainsi, en novembre 2006, elle s'est engagée à bâtir 30 hôpitaux en Afrique. Le Burundi a soutenu sa demande, et la construction du premier hôpital a commencé le 14 mai 2009 à Mpanda. Le chantier a été achevé en 18 mois, et cet hôpital est aujourd'hui opérationnel.

Malgré l'importance de ses liens de coopération avec la Chine, le Burundi continue de dépendre de ses partenaires traditionnels, qui financent encore une grande partie de son budget et de nombreux projets de développement. Les deux catégories de partenaires ne se font donc pas concurrence. Il est toutefois incontestable que les nouveaux partenaires tels que la Chine offrent au Burundi davantage de marge de

manœuvre dans son interaction avec les donateurs. Par exemple, quand la plupart des partenaires traditionnels ont cessé de coopérer et ont rapatrié leurs représentants durant la guerre civile burundaise, la Chine est restée, ce qui a été salutaire pour le Burundi durant cette période difficile.

Contexte politique

On pensait que les différents scrutins organisés en 2010 (élections locales, présidentielle et législatives) allaient cimenter les avancées démocratiques réalisées depuis les élections de 2005. Celles-ci avaient mis fin à une décennie de guerre civile et amené au pouvoir le Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD). Les élections locales de 2010 ont été remportées par ce parti, mais leurs résultats contestés par la plupart des mouvements d'opposition. Ces derniers ont décidé de ne pas participer à la suite du processus électoral. Lorsque l'opposition a continué de dénoncer ouvertement les résultats et réclamé la tenue de nouvelles élections locales, ses dirigeants ont été pourchassés. La plupart de ceux qui étaient visés, dont Agathon Rwasa, Léonard Nyangoma et Alexis Sinduhije, trois grands leaders de l'opposition, se sont cachés et ont fui le pays, craignant pour leur vie. Beaucoup d'opposants, en particulier les membres du Front national de libération (FNL), le parti d'Agathon Rwasa, ont été tués dans des circonstances que les rapports officiels ont qualifiés d'actes de banditisme.

Alors que les conditions de sécurité ont été relativement bonnes avant et pendant les élections, la situation est ensuite devenue instable, avec des meurtres et d'autres délits graves, tels que des pillages à grande échelle. Les autorités ont admis que certains de ces problèmes étaient imputables à des agents de la sécurité d'État, dont plusieurs ont été pris sur le fait. Une réforme de la police est en cours et devrait améliorer le professionnalisme de cette institution. Une partie de cette violence est-elle due à une rébellion nouvelle, menée par ceux qui estiment que la victoire leur a été volée lors des élections ? Ce sujet fait actuellement débat. Si l'insécurité persiste, le Burundi verra s'envoler ses chances de parvenir à une croissance plus forte, ou même d'atteindre les taux de croissance prévus pour 2011 et 2012. Début mars 2011, l'État et l'opposition politique ne semblaient pas prêts à dialoguer. La situation reste indécise sur le plan de la sécurité, et pourrait encore s'envenimer si les deux camps ne réussissent pas à régler leurs différends par la négociation.

En ce qui concerne la gouvernance, le président du pays, Pierre Nkurunziza, a récemment déclaré que la corruption ne serait plus tolérée. Deux hauts fonctionnaires ont d'ailleurs été remerciés. Cependant, la corruption sévit et elle est si enracinée qu'il faudra plus que cet acte symbolique pour en venir à bout. Des manifestations ont eu lieu pour exhorter les dirigeants du pays à en faire davantage dans ce domaine, mais ces appels n'ont guère été entendus. Des journalistes qui dénonçaient le rôle joué par la fonction publique dans la corruption ou dans d'autres délits graves ont été emprisonnés. L'État a également menacé d'interdire certains journaux, sans toutefois mettre cette menace à exécution.

Contexte social et développement des ressources humaines

Le Burundi affiche un très faible niveau de développement humain. Dans l'indice 2010 de développement humain calculé par le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud), il est classé à la 166^e place sur 169 pays. Ce mauvais score traduit les problèmes sociaux du pays, en particulier le niveau élevé de pauvreté, les difficultés dans le secteur de l'éducation malgré des progrès notables ces dernières années, la prévalence du VIH/sida et une piètre situation sanitaire. Sur les deux dernières décennies, la trajectoire politique et économique du Burundi a aggravé la pauvreté dans ce pays, faisant tomber un grand nombre d'habitants dans la misère. Avant la guerre civile de 1993, 35 % des Burundais vivaient sous le seuil de pauvreté monétaire. D'après la dernière estimation en date, le taux de pauvreté était passé à 67 % en 2006 et rien n'indique qu'il a reculé depuis. Au contraire, si l'insécurité politique post-électorale persiste, il est très probable que la pauvreté s'aggravera.

Malgré un taux d'inscription net de 90 % dans le primaire en 2009, seulement 46 % des élèves qui ont commencé la première année d'école primaire vont jusqu'au bout de ce cycle. Les taux d'inscription dans l'enseignement secondaire et supérieur sont beaucoup plus faibles. Pendant la guerre civile, les cas de VIH/sida se sont multipliés à cause des déplacements de populations, des mouvements de l'armée et des rebelles, ainsi que de la promiscuité dans les camps de réfugiés. En 2007, environ 3.5 % des femmes enceintes étaient infectées. La prévalence du VIH/sida est plus forte dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Elle atteignait respectivement 4.6 % et 2.8 % en 2008. Cependant, seule une petite proportion des Burundais résident en ville, donc on dénombre davantage de personnes infectées dans les campagnes. Ces taux auraient été encore plus élevés, sans les efforts déployés par les pouvoirs publics et par les organisations non gouvernementales (ONG) pour enrayer la propagation du VIH/sida et aider les malades à accéder à des médicaments. Les autres indicateurs sanitaires, relatifs à la mortalité des enfants de moins de cinq ans, à la santé maternelle ou à la prévalence du paludisme et de diverses maladies, ne s'améliorent pas.

Lorsque le président actuel est arrivé au pouvoir en 2005, il a déclaré que l'école primaire serait gratuite. Du coup, le taux d'inscription net dans le primaire est monté à 72.4 % en 2006, contre 60 % en 2005. La gratuité de l'éducation a été particulièrement bénéfique pour les familles qui n'avaient jusqu'alors pas les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école. Cependant, cette nouvelle politique a été mal pensée et n'a donc pas permis d'accroître la capacité du système éducatif pour qu'il puisse faire face à l'afflux d'élèves. Entre 2005 et 2006, le nombre d'élèves par enseignant est passé de 49 à 55 et le nombre d'élèves par classe de 76 à 86, avec une dégradation de la qualité de l'enseignement. Pour remédier à cette situation, l'État a étoffé le budget de l'éducation et alloué un tiers de l'aide extérieure à la construction de nouvelles écoles, à la rénovation des écoles existantes, ainsi qu'à l'achat de livres et de meubles. La population locale a également participé à l'édification d'écoles primaires et d'établissements d'enseignement secondaire. Le ratio filles/garçons est ressorti à 0.99 sur l'année scolaire 2009/10. Il y a eu peu de progrès dans le secondaire, surtout pour les familles pauvres. Le nombre d'universités a atteint 21, dont 15 universités privées. On dénombrait 15 000 étudiants en 2006 et 24 000 en 2009, mais la qualité de l'enseignement supérieur a baissé lorsque la demande a augmenté. L'État s'attache actuellement à concevoir des instruments juridiques permettant l'instauration d'un processus de contrôle de la qualité dans le secteur de l'éducation.

En 2005, les autorités burundaises ont annoncé la gratuité des soins pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes. Grâce à cette mesure, la proportion des enfants et des femmes enceintes ayant accès aux services médicaux est passée d'environ 28 % en 2006 à 69 % en 2009. Pour parvenir à ce résultat, l'État a porté la part du budget total consacrée à la santé de quelque 3 % en 2005 à 11.6 % en 2010. Une grande partie de l'aide étrangère a également été allouée à ce secteur. Depuis 2006, ces ressources ont permis aux pouvoirs publics et au secteur privé d'implanter 75 nouveaux centres de santé et de remettre en état 53 centres, mais aussi de construire plusieurs hôpitaux dans le pays. À ce jour, le Burundi compte 56 hôpitaux et 685 centres de santé. Il est pour l'instant difficile de doter toutes ces structures de l'équipement médical nécessaire et de recruter un personnel suffisamment qualifié.

Le chômage demeure un autre grand problème. Malgré l'absence de statistiques fiables, il est évident que la croissance économique des dernières années n'est pas assez forte pour offrir des opportunités au nombre croissant de demandeurs d'emploi qui arrivent sur le marché du travail et aux habitants des zones rurales. De plus, le chômage est aggravé par le décalage entre l'offre du système d'éducation et la demande économique. Par exemple, les nouveaux hôpitaux ont besoin d'un nombre considérable de médecins et d'autres professionnels de santé, mais le système d'éducation n'en produit pas suffisamment. Plutôt que des diplômés de l'université qui ne trouvent pas d'emploi, il serait probablement plus judicieux de créer davantage d'établissements d'enseignement technique au niveau secondaire, avec des programmes mieux adaptés aux attentes de l'économie. Néanmoins, si l'insécurité diminue dans le pays, on peut s'attendre à ce que la hausse de l'investissement élargisse les opportunités d'emplois, surtout dans les zones urbaines. La récente attention portée au développement agricole fera naître les mêmes opportunités dans les zones rurales.